

Les statuts de l'association Droit et Commerce adoptées lors de l'assemblée générale du 22 mai 2023 disposent que le conseil d'administration comprend désormais 24 membres, outre les anciens présidents.

Cette année, **12 postes sont à pourvoir**, dont 6 de membres sortants rééligibles, 5 d'entre eux ayant sollicité le renouvellement de leur mandat.

Pour leur entrée en vigueur les nouveaux statuts prévoient que la durée du mandat des nouveaux administrateurs est d'un an, 2 ans ou 3 ans, sur tirage au sort organisé par le conseil d'administration qui suivra l'assemblée.

Les anciens présidents et les administrateurs qui le souhaitent et pour les seconds qui remplissent les conditions d'ancienneté statutaires, peuvent, sur décision du conseil d'administration, rejoindre le Comité des experts nouvellement créé.

**Membres sortants rééligibles et ayant fait acte de candidature :**

Madame Hélène BOURBOULOUX  
Monsieur Benoît COURTILLE  
Madame Julia HEINICH  
Monsieur Frédéric LALANCE  
Monsieur Maurice NUSSENBAUM

**Les candidatures seront reçues jusqu'au 2 mars 2024 à 12h au domicile de la secrétaire générale :**

Mme Isabelle AUBARD  
74, avenue du Dr Arnold Netter  
75012 PARIS

## POUVOIR

Je soussigné(e) .....

donne pouvoir à M (\*) .....

pour voter sur l'ordre du jour, en mes lieu et place, à l'assemblée générale ordinaire de l'association Droit et Commerce du 11 mars 2024.

à ..... le .....

Signature :

(\*) : Au cas où ne serait pas indiqué le nom de la personne à laquelle vous donnez le pouvoir, celui-ci sera considéré comme étant remis au conseil d'administration qui en disposera.

**Veillez retourner ce pouvoir par courrier à**

ASSOCIATION DROIT & COMMERCE

74, avenue du Dr Arnold Netter

75012 PARIS

**ou par email**

isabelle.aubard@droit-et-commerce.org